

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 8 avril 2013 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irénée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN, CHARLINE CHABOT ET GILBERTE POTVIN
 MONSIEUR : GILLES DEMEULES

AINSI QUE MME CLAIRE SÉNÉCHAL, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

ABSENTS : MME EDES BERGER ET M. ROGER DURETTE

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

48-04-2013 : ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté en ajoutant au point :16.1, Demande d'autorisation à Postes Canada, 16.2, Appui au Réseau Biblio et au point 16.3, Résolution de félicitation à Mme Ghislaine B. Paquet.

1. Prière, vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 mars 2013
4. Adoption des factures
5. Dépôt de la correspondance
6. Demande de dons
7. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier
8. Offre de service du service de génie de la MRC de la Matapédia – Projet réfection de la salle municipale
9. Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2010-2013 – Programmation révisée des travaux
10. Programme d'entretien 2013 du système Écoflo
11. Approbation de l'avant-projet de la politique familiale municipale et la démarche MADA
12. Appui à la bonification du programme d'infrastructures Québec-Municipalité - Municipalités amie des aînés
13. Appui à la coalition G05 - Gestion de l'offre
14. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale
15. Affaires nouvelles
 - 15.1. Demande d'autorisation à Postes Canada
 - 15.2. Appui au Réseau Biblio – Visioconférence
 - 15.3. Résolution de félicitation à Mme Ghislaine B. Paquet
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

49-04-2013 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 4 MARS 2013

Il est proposé par, Mme Géraldine Chrétien secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 mars 2013.

50-04-2013 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Atelier de soudure Gilles Roy (pare-choc)

159.05 \$

Carquest (pièces, accessoires)	173.52 \$
Centre du Camion JL (ent. véhicule)	441.13 \$
Chambre de Commerce (cotisation annuelle)	147.93 \$
Conciergerie d'Amqui (cueillette mars)	1 302.69 \$
Donald Raymond (contrôle des chiens, janvier à mars)	150.00 \$
Ébénisterie M.L. Potvin (modification au mat de drapeau)	45.99 \$
Entreprises Électriques René Fournier inc. (rép. lumière de rue)	936.74 \$
Fenetech (cable de porte)	34.49 \$
Garage Coop d'Alberville (essence)	275.12 \$
Gaston Roy Huissier de Justice (Dossier Émilien et Jean-Baptiste Paquet)	367.88 \$
<i>Hydro Québec</i>	3 656.95 \$
La Coop Matapédienne (diesel)	1 292.75 \$
Les entreprises L. Michaud et fils (pierre 0¾)	82.78 \$
<i>Les Pac (annonce terrain Lac Indien)</i>	28.69 \$
Librairie d'Amqui	21.39 \$
Lorraine Harvey (ménage mars)	125.00 \$
Mallette (états financiers)	4 828.95 \$
Marcel Banville architecte (plan et devis agrandissement de la salle)	9 048.53 \$
MRC de la Matapédia (service de génie agrandissement de la salle)	8 400.00 \$
<i>Postes Canada (lettres recommandées, feuilles circulaires, bulletin)</i>	157.29 \$
Remise employeur fédéral et provincial (mars)	3 684.34 \$
Ressources Naturelles et faune	6.00 \$
<i>SAAQ (immatriculation véhicules)</i>	2 516.48 \$
Sécurité publique (service de police)	13 344.00 \$
Sinto (graisse et lubrifiants)	241.96 \$
<i>Telus</i>	190.38 \$
TOTAL DES COMPTES	51 660.03 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

51-04-2013 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

52-04-2013 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par M. Gilles Demeules, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de dons suivantes:

Tournoi de Golf Vallée du Rêve (sclérose en plaques) :	25 \$
Camp Sable Chaud :	25 \$
Camp musical du Lac Matapédia :	25 \$
Les Amirams de la Vallée :	25 \$
Fons Jean-Marc Gendron :	25 \$

Et de refuser les demandes de dons suivantes :

Fort Causap
Collectif pour un Québec sans pauvreté

53-04-2013 : PROGRAMME D'ENTRETIEN POUR LE RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 138 526 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les

municipalités sont responsables et situées sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Mme Charline Chabot, appuyé par Mme Gilberte Potvin, et résolu unanimement que la Municipalité d'Alberville informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

54-04-2013 : OFFRE DE SERVICES DU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – PROJET RÉFECTION DE LA SALLE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien , secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de la MRC de la Matapédia pour le service d'ingénierie, la surveillance des travaux et la gestion de contrat. Les services d'ingénierie au montant de 8 400 \$ sont payables immédiatement.

55-04-2013 : PROGRAMME DE TAXES SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2010-2013 – PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU que la municipalité désire modifier sa programmation.

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi, au ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire, de la programmation révisée des travaux joints à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

56-04-2013 : PROGRAMME D'ENTRETIEN 2013 DU SYSTÈME ÉCOFLO

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter la proposition avec abonnement de Premier Tech pour l'entretien septique du système Écoflo au coût de 1 388.96 \$ taxes comprises

57-04-2013 : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET LA DÉMARCHE MADA

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'élaborer une politique familiale municipale (PFM) et de souscrire à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) afin s'assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance d'un avant-projet de la politique familiale et de la démarche MADA comprenant un projet de plan d'actions en faveurs des familles et des aînés ;

CONSIDÉRANT que ce document constitue les fondements de la politique familiale municipale et de la démarche Municipalité amie des aînés et non pas la politique familiale complète;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique auprès des familles et des aînés de la municipalité aura lieu afin de valider et de prioriser certaines actions;

CONSIDÉRANT que des approches seront réalisées auprès de partenaires potentiels (publics et communautaires) afin d'établir d'éventuelles collaborations pour la réalisation des actions à retenir au plan d'action;

En conséquence, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, appuyé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville approuve l'avant-projet de la politique familiale municipale et de la démarche Municipalité amie des aînés (PFM-MADA).

58-04-2013 : APPUI À LA BONIFICATION DE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministère de la Famille et des Aînés ont introduit, en 2010-2011, dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités le sous-volet 2.5: « projets répondants aux besoins des aînés des municipalités reconnues ou engagées dans la démarche municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) »;

CONSIDÉRANT que ce sous-volet Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés est doté d'une enveloppe de 18 millions répartis à raison de 3 millions par année pour couvrir l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, le nombre de villes admissibles au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés est près de dix fois plus élevé que lors du lancement du programme en 2010;

CONSIDÉRANT que malgré l'augmentation rapide du nombre de villes admissibles, le gouvernement du Québec n'a pas augmenté les fonds disponibles pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT que lors de la Commission sur les aînés du 14 septembre dernier, les membres ont recommandé à la Ville de Gatineau d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de bonifier les sommes qui sont accordées au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés :

En conséquence, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, appuyé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement que: la Municipalité d'Alberville accepte d'appuyer le conseil municipal de Gatineau d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux pour bonifier le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés.

59-04-2013 : APPUI À LA COALITION GO5 – GESTION DE L'OFFRE

Considérant que la gestion de l'offre est le moyen par lequel les producteurs de lait, de poulets, de dindons et d'œufs établissent le meilleur équilibre possible entre l'offre et la demande de leurs produits au Québec et au Canada;

Considérant que les producteurs sous gestion de l'offre, comptent entièrement sur le prix du marché et ne reçoivent aucune subvention gouvernementale pour soutenir leurs revenus;

Considérant que, par conséquent, les producteurs canadiens sous gestion de l'offre ont besoin que le marché canadien soit protégé pour éviter que les pays exportateurs qui subventionnent lourdement leurs producteurs ou qui sont dans un contexte de production fort différent (conditions climatiques favorables, règles environnementales moins exigeantes, main-d'œuvre à bon marché) ne viennent envahir leurs marchés;

Considérant que la gestion de l'offre est un modèle avantageux :

- Pour les producteurs qui obtiennent un juste revenu entièrement du marché,
- Pour l'industrie agroalimentaire qui est assurée d'un approvisionnement régulier et de grande qualité;
- Pour les citoyens qui obtiennent un accès à des produits d'ici, de grande qualité à des prix raisonnables sans avoir à soutenir les producteurs à même leurs impôts;
- Pour les gouvernements et pour l'ensemble de la société qui bénéficient des retombées économiques et fiscales du secteur;

Considérant que l'agriculture constitue un élément important des négociations qui se déroulent à L'OMC et des négociations commerciales bilatérales qui se déroulent actuellement entre le Canada et l'Union européenne ou avec les pays membres du Partenariat Transpacifique;

Considérant que les discussions sur la table dans ces négociations pourraient limiter la capacité du Canada à contrôler l'accès à son marché;

Considérant que la Coalition GO5 demande aux gouvernements du Québec et du Canada de réaffirmer le maintien de la position canadienne prise en novembre 2005 conformément à une motion unanime adoptée par la Chambre des communes, soit de n'accepter aucune réduction tarifaire et aucune augmentation de l'accès aux marchés des productions sous gestion de l'offre dans un éventuel accord à l'OMC ou dans tout autre accord de libre-échange.

Pour toutes ces raisons, sur une proposition de Mme Charline Chabot, appuyée par Mme Géraldine Chrétien il est résolu d'appuyer "GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre" et de soutenir le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'offre au Canada.

60-04-2013 : PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique « **Tu es formidable! Le sais-tu?** » afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale;

CONSIDÉRANT que la thématique 2013 encourage les Québécois et Québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche (conjoint, enfants, amis et collègues) qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :
En invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné ;
Nous trouvons très important que chaque municipalité de territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

Par conséquent, il est proposé par M. Gilles Demeules, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que M. Martin Landry, maire d'Albertville, proclame par la présente la semaine du 6 au 12 mai 2013, **Semaine de la santé mentale** dans la Municipalité d'Albertville, et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble que tu es formidable le sais-tu ? est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

61-04-2013 : DEMANDE D'AUTORISATION À POSTES CANADA POUR L'AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS

CONSIDÉRANT que la municipalité doit afficher ces avis dans deux endroits publics;

CONSIDÉRANT que le bureau municipal et l'église sont ces deux endroits désignés;

CONSIDÉRANT que l'église n'est accessible que quelques heures par mois et que l'on doit remplacer ce lieu par un autre;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville demande à postes Canada l'autorisation d'afficher les avis publics municipaux au bureau de poste situé au 316, rue St-Raphaël Sud.

62-04-2013 : APPUI AU RÉSEAU BIBLIO – VISIOCONFÉRENCE

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville appuie le réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent dans son projet d'implantation d'équipements multimédias dans les bibliothèques de Bas-Saint-Laurent afin d'obtenir du financement pour mener à bien leur projet.

63-04-2013 : RÉSOLUTION DE FÉLICITATION À MME GHISLAINE B. PAQUET

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville porte une motion de félicitation à Mme Ghislaine B. Paquet pour le travail et le prix remporté dans le cadre du concours Kraft le Hockey continu, également pour son dévouement auprès des jeunes hockeyeurs de sa région. Bravo!

64-04-2013 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

65-04-2013 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 25 min.

Martin Landry Maire

Plaire Sénéchal Directrice générale & Secrétaire-trésorière